

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 mai 2016

OBJET

**02 – ESPACE DE L'AMITIE : DÉNOMINATION DES SALLES,
CONDITIONS D'UTILISATION ET TARIFS – ANNULE ET
REMPLECE LA DELIBERATION N°2016-01-02**

N° 2016-05-02
NOMENCLATURE : 7/1/6

L'an deux mille seize, le deux mai à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-deux avril 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 23

Votants : 27

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Pouvoirs : 4

Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine HENRY
Michel RINCE donne pouvoir à Damien CLOUET
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER

Absents : 2

Catherine RENAUDEAU
Aurora ROOKE

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....23
ayant un pouvoir...4
votants.....27

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Une nouvelle salle municipale doit ouvrir ses portes en juin 2016 dans l'Espace de l'Amitié.
Il convient donc d'établir les conditions d'utilisation, les tarifs ainsi que les noms des deux salles.

Conditions d'utilisation

- Une mise à disposition aux associations du lundi midi au jeudi soir uniquement pour des activités ne nécessitant pas d'espace de stockage ; l'installation d'armoires dédiées au matériel associatif étant incompatible avec la location payante aux particuliers.
- La location du vendredi après-midi au dimanche soir aux particuliers.
- Utilisation temporaire par le Yoga : de septembre 2016 à novembre 2016 jusqu'à l'ouverture de la halle de raquettes qui va permettre de libérer des créneaux dans les salles de sports.
Cours de Yoga : lundi 9h – 12 h et 19 h – 22 h / mardi 19 h – 22 h / jeudi 14 h 45 – 16 h et 19 h – 22h.
- Ménage le lundi matin et le vendredi matin.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20160502-2016-05-02-DE02-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2016
Date de réception préfecture : 04/05/2016

L'amicale des retraités continuera à utiliser la salle actuelle (côté église). Elle utilisera l'extension seulement en cas de cérémonies post-obsèques qui se dérouleront prioritairement dans la salle côté église.

Tarifs de location

Cette nouvelle location impose l'application de tarifs tels que présentés ci-dessous, ceux de la salle actuelle restant inchangés.

	Espace de l'amitié		
	Salle 1 (60 m ² - côté église)	Salle 2 (80 m ² - côté parking)	L'ensemble
Vin d'honneur	50,00 €	70,00 €	120,00 €
Soirée 16 h - 1 h	75,00 €	100,00 €	175,00 €
Journée complète 8 h - 1 h	100,00 €	140,00 €	240,00 €
Weekend complet	150,00 €	200,00 €	350,00 €
Caution	150,00 €	150,00 €	300,00 €
Caution ménage	75,00 €	75,00 €	150,00 €

Convention

Il y a lieu de remettre à jour la convention d'utilisation de la Maison de l'Amitié (cf. annexe N° 1).

Dénomination des salles

Compte tenu de l'extension de ce bâtiment, il y a lieu de dénommer les deux salles de "l'Espace de l'Amitié".

Salle actuelle (côté église) : Salle Fraternité

Extension (côté parking) : Salle Liberté

Conformément à l'avis favorable de la commission Ressources du 19 avril 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 27 Voix pour, décide :

- DE VALIDER les modalités d'utilisation de cet espace ;
- DE VALIDER les tarifs proposés ;
- D'APPROUVER la convention d'utilisation conformément à l'annexe 1 ;
- DE VALIDER les propositions de dénomination des salles.

Pour extrait conforme,

Le 2 mai 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



